



Quand le loup entre dans la bergerie !

Alors que le ministre des finances Bruno Le Maire n'en finit plus de fustiger les GAFA*, Google en tête, la DGFIP s'apprête à accueillir le géant du numérique en son sein.

Lors du GT du 16 novembre dernier, la DG a dû confirmer l'information que la CGT mettait sur la table : Google (et CAP Gemini) prenait la place d'Accenture, pour appliquer ses solutions numériques aux orthophotos fournies par l'IGN.

* : acronyme de GoogleAppleFacebookAmazon, du nom des 4 géants américains qui dominent le monde par leur puissance financière et informatique.

Bien sûr, s'est empressée de préciser l'administration, tout est « sous contrôle », « sécurisé », etc. Il faut la croire sur parole...

Pour la CGT FiP, la situation dépasse l'ubuesque, c'est surréaliste !

Quand un Ministre, quel qu'il soit, s'en prend à longueur de médias à une entreprise (qui pèse quasiment le poids d'un état...) pour critiquer ses méthodes, dénoncer ses agressions, sa politique d'espionnage et d'invasion, est-il simplement concevable que ce dernier traite avec lui ses projets ?

Rappelons-nous : juste avant Noël 2020, Google a écopé d'une amende colossale : le 10 décembre, la CNIL infligeait 100 millions d'euros d'amende au géant qui ne respectait pas la législation sur les cookies, ces petits logiciels espions bien connus. La DGFIP n'hésite pas à confier à Google, champion du tracking en temps réel, des fichiers à stocker, puis à traiter, avant de les récupérer... le jackpot !

- Comment être totalement sûr que les fichiers restitués seront bien vierges de tout espion ?
- Quel intérêt a donc Google à venir travailler pour la DGFIP sur le dossier technique du cadastre ?
- Quel cahier des charges est imposé à cet opérateur, sachant qu'il est impossible, même pour Bercy n'en déplaise à ses cadres, de contrôler « réellement » ce qui est traité ?
- Est-ce que l'IGN, mais aussi les plus hautes sphères de l'État, sont informés de l'entrée de Google dans un ministère, et non des moins sensibles ?

La députée LREM V. FAURE-MUNTIAN souhaitait, lors de notre rencontre en mai 2019, créer un « Google à la Française »... Chacun peut dire que, d'une certaine manière, elle va y réussir. Mais personne ne s'attendait à une telle situation.

Cette entreprise n'est pas philanthrope, et dès qu'il y a d'énormes profits à la clé, n'hésite pas à s'asseoir sur toutes les règles et principes qu'elle s'engage pourtant à tenir ; elle n'est pas à ça près... Et le refus de la part de la DGFIP de vouloir communiquer, en toute transparence, le cahier des charges conditionnant l'intervention de Google n'annonce rien de bon. Cette attitude est surtout symptomatique d'un manque de volonté de contrôler, de manière serrée, ce que fait l'opérateur.

Pour la CGT, nul ne peut ni ne doit accepter, en tant qu'agent, et citoyen, que de quelque manière que ce soit, et dans l'opacité la plus totale, un géant du numérique vienne mettre son nez dans des bases de données que détient la DGFIP. Nous l'avons assez écrit : les données cadastrales détenues par l'État, ont une valeur marchande inestimable. Les mettre en libre accès aura pu couper l'herbe sous les pieds de ceux qui pensaient pouvoir en tirer commerce ; savoir les associer, les regrouper ou fusionner pour en tirer d'autres informations que celles mises à disposition constitue une mine d'or, pour celui qui a ce savoir-faire.

Et Google coche toutes les cases !

Encore plus choquant est la volonté affichée de ne rien communiquer des travaux confiés ; qui contrôle quoi ?

Pour la CGT, tout ne doit pas se faire à n'importe quel prix : l'entêtement à vouloir réussir certains projets est certes louable. Mais mettre à ce point en désaccord ses paroles et ses actes (sport quotidien depuis l'avènement de LREM) sur des sujets qui, pour importants qu'ils soient, n'engagent cependant pas la sécurité nationale, interrogent fortement cependant sur les « rapports » et autres « arrangements » auxquels se livrent les politiques.

Ce n'est pas un hasard si, pour pouvoir prendre son poste de Commissaire Européen, Thierry Breton a dû se débarrasser, moyennant un énorme pactole, de toutes ses participations dans Atos, Worldline, etc. Il y aurait eu « conflit d'intérêt »...

LA REPRÉSENTATION NATIONALE, LES ELUS LOCAUX, LES PROFESSIONNELS DOIVENT MAINTENANT SAVOIR QUE LE LOUP ENTRE, SANS BRUIT, DANS LA BERGERIE !



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfi.finances.gouv.fr ✉ dgfi@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 -
 ☎ : 01.48.70.71.63 📧 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 📧 : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

